

COËT'

Info




**Journée
Citoyenne**
Coëtmiex

A VOS AGENDAS ... : SAMEDI 21 MAI : 3ÈME JOURNÉE « CITOYENNE » pour tous les habitants volontaires de la commune – jeunes et moins jeunes – Rendez-vous à 9h devant la Salle Municipale... pour de petits chantiers communaux... en toute convivialité (repas le midi à la salle...). **PROCHAINE RÉUNION DE PRÉPARATION : VENDREDI 1 AVRIL À 20 HEURES... ON VOUS ATTEND NOMBREUX**



HIVER - PRINTEMPS 2021-22



MAIRIE

Horaires d'ouverture

Les **lundi et vendredi** :
de **9h à 12h** et de **14h à 17h**

Les **mardi, mercredi, jeudi et samedi** de **9h à 12h**

Fermée le mardi, mercredi et jeudi après-midi.

3, rue de la Mairie **22400 COËTMIEUX**

Tel : 02.96.34.62.20
Fax : 02.96.34.66.07

Mail : mairie.coetmieux@wanadoo.fr

Facebook : @coetmieux

site internet :
www.coetmieux.fr

AGENCE POSTALE

Horaires d'ouverture
Du **lundi au samedi** de **9h à 12h**

Afin d'améliorer les services aux usagers de l'agence postale, elle est **désormais ouverte le samedi matin de 9h à 12h**

ÉTAT CIVIL

Naissances

Hélio AUBRY, né le 19 décembre 2021,
« 10, rue de la Fontaine »

Hugo LOLLIEROU, né le 6 janvier 2022,
« 1 Bis, rue du Frêche »

Nour OSCHÉ, née le 30 janvier 2022,
« 8, rue Saint-Michel »

Aurore HUBY, née le 8 février 2022,
« 1, rue de Belleville »

Décès

Noël ROCHA, décédé le 14 décembre 2021,
« 27, rue des Landes »

Georges RICHARD, décédé le 30 décembre 2021,
« 13, rue du Bas de la Lande »

Marie Billaud, décédée le 13/03/2022,
à l'EHPAD de Lamballe.

Marie était la doyenne de Coëtmiex (97 ans). Elle avait été employée communale de 1971 à 1989 ; « cantinière » à l'École Publique, à l'écoute et au service des enfants et des parents qui appréciaient sa bonne cuisine traditionnelle... Elle avait aussi participé activement à la vie associative de la commune.

RECAPITULATIF 2021 :

Naissances : 21

Décès : 11

Mariages : 3

URBANISME

Maison individuelle :

M. et Mme Martial et Morgane MOROUS, « 3, rue du petit Bois »

M. Alexandre HINGANT,
« 2, Impasse du Clos Bourdon »

M. Lionel KERBRAT,
« 10 Bis, rue du Frêche »

M. Laurent BRIENS,
« 19 Bis, rue Morvan »

Extension maison :

M. Benoit SIESS et Mme Hélène DESMARS, « 6, rue de Belleville »

Carport :

M. Emmanuel BOUGEARD,
« 4, rue Morvan »

Extension véranda :

Mme Myriam SERASIN,
« 12, rue de la Poterie »

Pergola bioclimatique :

M. et Mme Georges et Chantal DUFRECHE, « 11, rue de la Forge »

M. Jean-Charles BISSON,
« 13, rue Morvan »

Abri de jardin :

M. Marie-Ange LE MÉE,
« 10, rue du Frêche »

RECAPITULATIF 2021

Maisons individuelles : 14

Extensions maisons : 11

Garages / Carports : 10

Abris de jardin : 7

Piscines : 2

MÉDAILLES

Médaille d'Honneur du travail – Promotion du 1er janvier 2022

. Médaille ARGENT :

M. Gilles MARTIN,
« 10, rue du Verger »

M. Sylvain VILSALMON,
« 5, Venelle de la Rue Morvan »

. Médaille VERMEIL :

Mme Isabelle COLAS,
« 8, rue de l'Évron »

. Médaille OR :

Mme Catherine ROUVRAIS,
« 3, rue Morvan »

Félicitations à toutes et à tous...

DÉPÔT DES DEMANDES D'AUTORISATIONS D'URBANISME

Depuis janvier 2022, vous pouvez déposer de manière dématérialisée une demande d'autorisation d'urbanisme en utilisant une téléprocédure de saisine par voie électronique (SVE).

Vous devez alors adresser une lettre recommandée électronique (LRE) à la commune à l'adresse mail suivante : mairie.coetmieux@wanadoo.fr.

Le dépôt de dossiers dématérialisés ne sera possible que via cette téléprocédure LRE (voir tarifs sur site internet de la société AR24 sous-traitant). Tout autre moyen dématérialisé est proscrit et ne sera pas retenu (par exemple : envoi sur une autre boîte mail de la Commune).

Le dépôt papier restera possible en Mairie, ou par l'envoi d'un courrier recommandé avec accusé de réception. Cette téléprocédure est limitée aux demandes d'autorisation d'urbanisme sur le territoire de la Commune. Cette téléprocédure a uniquement vocation au dépôt dématérialisé des demandes d'autorisation d'urbanisme.

Demandes concernées :

-Déclarations préalables, Permis de construire, Permis d'aménager, Permis de démolir, Certificats d'urbanisme (CUa et CUb), Déclarations d'intention d'aliéner.

N.B : Les dossiers relevant d'un Etablissement Recevant du Public (ERP) doivent faire l'objet d'un dépôt papier en mairie. Au préalable, vous devez créer un compte sur le site internet de la société AR24 sous-traitant via cette URL : <https://www.ar24.fr>.

Vous devez ensuite télécharger l'ensemble des pièces du dossier et adresser le contenu à l'adresse mail suivante de la Commune : mairie.coetmieux@wanadoo.fr

Toutes les pièces seront transmises au format PDF (à l'exclusion des photos). L'ensemble du dossier sera limité à un volume de 200 Mo.

COMPTE-RENDU DES RÉUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le compte administratif 2021 a été présenté lors du Conseil Municipal du 2 février 2022. Ci-après le détail des sections fonctionnement et investissement.

Section Fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement : 1 128 184,25 €

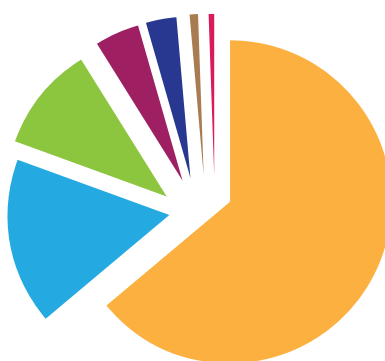
Charges à caractère général	301 284,12 €
Charges de personnel	625 876,78 €
Autres charges	132 278,08 €
Charges financières	42 696,15 €
Dotations aux amortissements	26 049,12 €



55,48 %
Charges de personnel
26,71 %
Charges à caractère général
11,72 %
Autres charges
3,78 %
Charges financières
2,31 %
Dotations aux amortissements

Les recettes de fonctionnement : 1 464 563,60 €

Atténuations de charges	14 976,82 €
Produits des services	154 745,42 €
Travaux en régie	4 520,06 €
Impôts et taxes	937 533,56 €
Dotations et participations	243 309,64 €
Autres produits	64 893,49 €
Excédent reporté 2020	44 584,61 €



64,01 %
Impôts et taxes
16,61 %
Dotations et participations
10,57 %
Produits des services
4,43 %
Autres produits
3,04 %
Excédent reporté 2020
1,02 %
Atténuations des charges
0,31 %
Travaux en régie

Excédent de fonctionnement : + 336 379,35 €

Section Investissement

Les dépenses d'investissement : 1 026 319,15 €

Voirie Rue de la Poterie / Rue de la Fontaine	426 095,76 €
Autres travaux de voirie	17 497,32 €
Terrain Rue de la Poterie	68 885,40 €
Pump Track et terrain annexe	59 289,41 €
Terrain Multisports	119 386,20 €
Menuiseries de la salle municipale	57 138,30 €
Tracteur + remorque	51 207,60 €
Autres matériels et outillages	42 824,35 €
Matériel informatique (Label Ecole Numérique)	14 085,54 €
Mobilier	3 182,63 €
Autres immobilisations corporelles	7 957,02 €
Remboursement d'emprunts	158 769,62 €

Les recettes d'investissement : 924 808,25 €

Fonds de compensation TVA	10 318,76 €
Taxe d'aménagement	38 532,19 €
Excédent de fonctionnement 2020	250 000 €
Subvention Département- Contrat territoire	68 432 €
Subvention Département- Plan de relance	63 744 €
Subvention Etat- DETR	64 940 €
Amendes de police	10 758 €
Emprunt	300 000 €
Autres recettes d'investissement	26 460,56 €
Excédent d'investissement reporté 2021	91 622,74 €

Déficit d'investissement : - 101 510,90 €



RECENSEMENT

L'INSEE a publié le 29 décembre les chiffres de la population « municipale » des communes, basés sur le recensement de 2019... Ils sont entrés en vigueur le 1er janvier... Ainsi, Coëtmieux est passé de 1 693 habitants en 2013 à 1781 en 2021.

C'est important pour les communes puisque de ce chiffre découlent plusieurs conséquences : dotation de l'Etat aux communes, barème de certaines taxes... La population de Lamballe Terre & Mer – 38 communes – a, quant à elle, augmenté de 1 469 habitants.

DEMANDES DE SUBVENTIONS (DETR ET AMENDES DE POLICE)

Le Conseil Municipal a sollicité une subvention au titre de la **Dotations d'Équipement des Territoires Ruraux et une subvention au titre des amendes de police pour les travaux d'aménagement de la voirie et de mise en sécurité de la rue des Bois Verts.**

Coût prévisionnel des travaux : 240 000 € HT

Subventions sollicitées :

- **DETR:** 84 000 €

- **Amendes de Police :** 20 000 €

SUBVENTIONS 2022

Associations de COËTMIEUX	
Gouessant Foot Camp	500 €
Vélo Club de l'Evron ⁽¹⁾	3 000 €
Vélo Club de l'Evron - Division Nationale ⁽²⁾	1 000 €
Art Floral	160 €
Bali Maya	400 €
Chœur d'hommes de la baie	160 €
Club des 3 Rives	160 €
Coët Dog	160 €
Coët Sport	320 €
Eagles Line Dancers	160 €
FNACA	160 €
Love Dog	160 €
Section sportive Amicale Laïque	160 €
Société de chasse	160 €
Trait d'union	320 €
Vitamine C	160 €

(1) Depuis le 1er janvier 2019, certaines subventions auparavant versées par la communauté de communes, sont désormais du ressort des communes. La subvention de 3 000 € versée au VC EVRON est compensée par Lamballe Terre et Mer à hauteur de 2062 € (montant de la subvention versée au VC EVRON par Lamballe Terre et Mer jusqu'au 31/12/2018) afin de garantir la règle de neutralité budgétaire.

(2) Une subvention complémentaire de 1000 € a été versée au VC EVRON qui a créé une « team ». Equipe composée de 8 jeunes pilotes qui vont participer à des manches de coupe de France (Marseille, Nice, Saint Etienne ...).

Associations "aides aux handicapés"	
Association "Quatre Vaulx" (3 personnes de Coëtmieux)	200 €
Association des Paralysés De France - APF	40 €
Club Trégorrois Handisport (1 personne de Coëtmieux)	40 €
SBH (Saint Brieuc Handisport) (1 personne de Coëtmieux)	40 €

Associations "lutte contre les maladies"	
Ligue contre le cancer (Comité des Côtes d'Armor)	40 €
France Adot	40 €

Associations "services aux personnes"	
ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural)	500 €
Rêves de Clown	80 €
Handi Chiens - Association Nationale d'Education de Chiens d'Assistance pour personnes en situation de Handicap	40 €

Autres demandes de subventions	
Prévention Routière	40 €
Parlons avec Anouk	100 €
Grandir en Haïti	200 €

Autres subventions	
Ecoles	
Chambre métiers (4 jeunes en 2022)	120 €
Bâtiment CFA (2 Jeunes en 2022)	60 €
Associations sportives	
Saint Brieuc Athlétisme (2 jeunes en 2022)	20 €
Club de plongée EPAVE (2 jeunes en 2022)	20 €
BMX Tréguieux (1 jeune en 2022)	15 €
Association "Accro Cycles Côte d'Emeraude"	90 €

Participation versée aux enfants de la commune (primaires, collèges et lycées)	
Voyage dans le département	35 €
Voyage hors du département	45 €
Voyage à l'étranger	55 €

Participations diverses	
CNAS (212 € x 16 agents) (Comité national d'action sociale)	3 392 €
Villes et Villages Fleuris	175 €
Association des Maires de France	651.77 €

Cimetière : nécessité d'ajouter 12 **cavernes** en béton : les travaux – fourniture et pose – seront réalisés par l'entreprise Hamon Funéraire (Yffiniac - 2350 € HT)



Achat de capteurs de CO2 : en raison du contexte sanitaire actuel, il convient d'équiper l'école publique de La Glanerie et le restaurant scolaire de **détecteurs de dioxyde de carbone**. La proposition de l'entreprise Bosch-Laveix (Lamballe) est retenue (1350.70 € HT). Une subvention sera sollicitée auprès des services de l'état.

Fin décembre : dernières plantations Rue de la Poterie et Rue de la Fontaine.



Janvier : installation à l'école de la Glanerie d'un abri pour les vélos et les élèves qui arrivent avant l'ouverture des classes (entreprise Alain Hervé-Noyal ; coût :3726 € TTC).



Salle municipale : suite à des infiltrations d'eau de pluie dans le plafond de la salle municipale, il a fallu procéder à l'étanchéité d'un chéneau ; l'entreprise Lpm Etanchéité (Coëtmieux) a effectué les travaux pour un montant de 1643.16 € HT

Terrains des sports, entretien annuel :

afin d'assurer le bon entretien des 3 terrains des sports, le contrat avec l'entreprise Arvert (Plumaudan) est renouvelé (4380 € HT).



Janvier : City Park : afin de retenir la terre de la propriété voisine, construction d'un muret en agglos (Entreprise Gabriel Rabet-Coëtmieux-coût), surmonté d'un grillage rigide de 2 mètres (Entreprise Breizh clôture-Yffiniac).

Inauguration officielle le samedi 26 mars, à partir de 14 heures... Avec animations football et basket-ball avec les jeunes de la commune.

Janvier : Pump track : les travaux - financés par le VC EVRON - autour du terrain de VTT se poursuivent pour en faire une base référencée. Les bénévoles du club ont débroussaillé les abords et la zone trial a été entièrement réaménagée.

Une fresque devrait également voir le jour entre la base trial et le Pump Track qui connaît un beau succès. En effet, il n'est pas rare de voir des passionnés de toute la Bretagne venir se tester sur les bosses très appréciées par les Bikers.



Février : opération « élague » , par les agents communaux, des tilleuls de la Rue des Ponts Neufs et des peupliers devant la salle municipale. Les branches coupées ont été simultanément broyées sur place et les copeaux obtenus serviront au paillage des espaces paysagers.





TOUJOURS PRÊTS À INTERVENIR POUR NOUS VENIR EN AIDE, CE SONT LES POMPIERS, DONT 11 COÛTMIEUSIENS QUI TRAVAILLENT POUR LE S.D.I.S. (SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS) DES CÔTES D'ARMOR



Lieutenant-Colonel Pascal BEAUCHENE
Sapeur-Pompier Professionnel
Chef du Groupement Est à Lamballe.



Sergent Jérémy LE BRIS
Sapeur-Pompier Volontaire
au CIS de Lamballe et kinésithérapeute



Lieutenant Jérémy LE BORGNE
Infirmier Sapeur-Pompier Volontaire
au CIS de Lamballe et Infirmier libéral.



Caporal Mathieu LEMOINE
Sapeur-Pompier Volontaire
au CIS de Lamballe et
Sapeur-Pompier Professionnel
au CIS du Havre (76)



Adjudant-chef Benoît MATHIEU
Sapeur-Pompier Professionnel
au Service Prévention du SDIS 22 (préventionniste)
au CIS de Lamballe et Sapeur pompiers
volontaire au CIS de Lamballe.



Fabrice HINGAND - PATS
(Personnels Administratifs et Techniques Spécialisés)
au service Infrastructures au SDIS 22



Sergent-chef Nicolas BOULAIRE
Sapeur-Pompier Volontaire
au CIS de Lamballe et
Sapeur-Pompier Professionnel
au CIS de Saint-Brieuc.



Nathan LE MOUNIER
Jeune Sapeur-Pompier à Lamballe
En 2^{de} professionnelle en section MTPM
(maintenance industrielle)
au Lycée La Fontaine des Eaux à Dinan

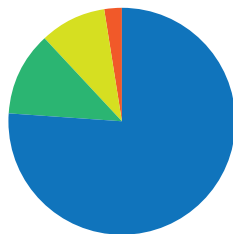


Sergent-chef Christine GUINGUENET
Sapeur-Pompier Volontaire
au CIS de Lamballe et infirmière libérale



Répartition des interventions par raison de sortie

SAP = Secours à Personnes
AVP = Accident Voie Publique
INC = Incendie
OD = Opérations diverses



■ SAP
■ AVP
■ INC
■ OD

Les interventions des Sapeurs-Pompiers en 2021 sur Coëtmieux

42
INTERVENTIONS

IMPORTANT... ET PEUT PARFOIS ÊTRE VITAL...

- * A-t-on un **défibrillateur** dans la commune ?... Oui
- * Où est-il ?... **Fixé sur le pignon de la mairie (côté boulangerie)...**

Qu'on se le dise ...



Jeannot le Gallo ouait durte !



Par JG

Coëtmieux et d'autres communes du secteur interrogent l'ARS BRETAGNE (Agence de Santé Régionale Bretagne) quant au zonage médecins territoire vie-santé

Ci-après, copie du courrier transmis à l'ARS, par Thierry Andrieux, Président de Lamballe Terre & Mer, après avoir été approuvé par les conseils municipaux de Coëtmieux, Hénon, Hillion, Plémy, Pommeret, Quessoy et Yffiniac.

« Monsieur Le Directeur Général,

Suite à notre rendez-vous du 5 janvier dernier, je réitère par la présente mon incompréhension et mon désaccord sur le classement par vos services, des communes de notre territoire (Coëtmieux, Hénon, Hillion, Plémy, Pommeret, Quessoy et Yffiniac), en zone dite de vigilance.

Sur la commune de Hénon par exemple, nous n'avons plus de médecin depuis 2015 (un médecin roumain nous ayant fait faux bond au bout de deux mois cette année-là), et ce malgré nos investissements en faveur de l'installation d'un praticien via la réhabilitation d'un bâtiment communal en cabinet médical. Cette situation n'est hélas pas la seule sur notre territoire, car **les communes de Coëtmieux et Pommeret sont dans une situation semblable à la nôtre. Les communes de Plémy (1 médecin) et Quessoy (2 médecins) seront, quant à elles, également prochainement impactées au regard du vieillissement de leurs praticiens et des difficultés de remplacement que connaissent ces derniers en zone rurale.**

Seules les communes de Hillion et Yffiniac (5 médecins chacune), de par leur situation géographique stratégique et leur dynamisme économique, attirent (et / ou conservent) leurs médecins. Cependant, ces derniers ne pourront accueillir une patientèle provenant des autres communes de notre territoire sans desservir leur propre population, d'autant que cette patientèle rencontre par ailleurs des problèmes de mobilité pour bon nombre d'entre elles.

Aussi, nous souhaitons connaître avec mes collègues Maires de notre territoire les motivations qui ont conduit vos services à classer nos communes en zone de vigilance, et **vous sollicitons pour procéder au classement de notre territoire en zone d'intervention prioritaire au regard des difficultés rencontrées quotidiennement par nos administrés.** »

HABITAT



INFOS GÉNÉRALES LAMBALLE TERRE & MER



• Mieux générer sa consommation d'énergie

Les conseillers de l'Agence locale de l'énergie et du Climat (ALEC) proposent des **visites SLIME* gratuites**.

Ces visites Eau Energie sont destinées aux ménages modestes, propriétaires ou locataires sur Lamballe Terre et Mer. Le but de ces visites est de **conseiller les personnes qui rencontrent des difficultés pour se chauffer ou qui se questionnent sur l'énergie dans leur logement.**

Attention, ce ne sont pas des diagnostics énergétiques ou des audits énergétiques. Lors de ces visites, seront abordés le logement dans son ensemble, les usages, les factures, les équipements. Des premiers conseils seront donnés pour diminuer les consommations et améliorer le confort des personnes. Dans le cadre de ces visites, du petit matériel économe pourra être installé gratuitement.

*Service Local d'intervention pour la maîtrise de l'énergie

- Renseignement : bonjour-habitat.bzh | 02 96 32 96 66

Pour les demandes de visites remplissez notre formulaire en ligne :

<http://www.lamballe-terre-mer.bzh/accueil/vivre-habiter/habitat/demande-de-visite-slime>

• DES AIDES À L'ACCESSION SOCIALE À LA PROPRIÉTÉ peuvent être accordées par LAMBALLE TERRE et MER en fonction des revenus.

CONTACTS : afin de finaliser votre projet d'accession à la propriété, vous pouvez trouver un conseil gratuit auprès de différents organismes :

- **ALEC** : au 02 96 52 15 70

- **ADIL** des Côtes d'Armor : au 02 96 61 50 46

- Le service habitat de Lamballe Terre et Mer au 02 96 32 96 66

LOTISSEMENT

« LES JARDINS DE MAËG »

Après les dernières interventions des artisans début 2022, remise des clefs le 15 mars, par Terres d'Armor Habitat, aux locataires des 6 logements sociaux du Lotissement « Les Jardins de Maëg », Rue de la Glanerie, et à Dominique Tirel, Maire, pour l'espace communal réservé aux professionnels de la santé (Infirmières, Kiné...).





La brève du CCAS

Distribution des Colis de Noël



Le CCAS de COËTMIEUX a eu le plaisir d'offrir aux personnes âgées de 80 ans et plus n'ayant pas pu prendre part au repas du CCAS d'octobre, un colis de Noël.

Ces colis de Noël ont été distribués par les membres du CCAS le samedi 18 décembre.

24 personnes ont été destinataires de ce colis (20 personnes seules (dont 4 hébergées en EHPAD) et 2 couples).

Lydie LE GLATIN, Déléguée CCAS et Camille MEHEUST, l'une des Doyennes de notre commune, âgée de 95 ans



Les RDV des Potes Âgés

Nos « Potes Âgées » se sont enfin retrouvées le lundi 7 mars, après 2 mois d'interruption des groupes (le précédent protocole sanitaire nous imposant la suspension des temps de convivialité).

La rencontre s'est déroulée à Andel, pour le Temps Fort trimestriel.

Au programme de l'après-midi... ☞ **Déconnexion et plaisir des retrouvailles !**



Les Ateliers Mémoire

L'action collective « **ATELIERS MÉMOIRE** » a enfin débuté ! Elle se poursuivra jusqu'au jeudi 5 mai 2022.

Ces Ateliers mémoire sont organisés en séances hebdomadaires de 2h30 chacune et comportent des exercices ludiques et pratiques visant à stimuler les différentes formes de mémoire : mémoire ancienne, mémoire immédiate, mémoire visuelle et auditive, logique et imagination. Les exercices sollicitent l'ensemble des fonctions du cerveau et mobilisent l'attention, l'observation et la concentration.

📍 **Ce groupe est complet MAIS nous envisageons d'ores et déjà de reconduire l'action au cours du 2ème semestre 2022 (Si le nombre de personnes intéressées le justifie) !**



⚠ **Informations et pré-inscriptions auprès de Virginie PÉCHEUR, Adjointe Cohésion Sociale et Intergénérationnelle, au 06.63.44.63.23.**



Festi'Coët



Rendez-vous le samedi 3 septembre 2022 !

La 1ère édition du Festi'Coët ayant été un succès, le CCAS a le plaisir de vous annoncer la 2ème édition de cet événement, qui aura lieu le **samedi 3 septembre 2022**, à Coëtmieux !

Nous vous réservons de belles surprises pour cette journée conviviale, dont l'objectif est de permettre aux habitants de la commune et aux extérieurs, de découvrir de nouvelles propositions culturelles et de passer un bon moment ensemble !

L'occasion de se retrouver à la fin de l'été et de bien démarrer la rentrée !



Alors notez sur vos agendas la date du samedi 3 septembre, à partir de 14 heures et... jusqu'au bout de la nuit !



Rubrique « Contacts Utiles »



Douces Graines

Vers une parentalité épanouie

Association née d'amies portées par la volonté d'accompagner au mieux leurs enfants (sans s'oublier !)



Echanger, se regrouper, s'entraider

Entre parents qui se posent des questions, ont besoin de se ressourcer au travers de :

Soutiens virtuels

Temps partagés : goûters parents-enfants

Rencontres et ateliers

Ensemble vers une parentalité épanouie !

doucesgraines@gmail.com @douces_graines Douces Graines

Lamballe Terre et Mer : Le CIAS (Centre Intercommunal d'Action Sociale) recrute !



Contact :
CIAS Lamballe
Terre et Mer
02 96 50 73 20

Vous avez l'envie d'aider et recherchez un métier où vous vous sentez utile ?

Vos qualités humaines, d'empathie, d'accompagnement peuvent être valorisées dans les métiers de l'aide à domicile. Le CIAS prend soin de nos aînés, leur permet de vivre chez eux, grâce aux agents du domicile qui remplissent cette mission chaque jour.





ECOLE SAINTE JEANNE D'ARC

Les 2 associations APEL (Association de parents d'élèves de l'enseignement libre) et OGEC (Organisme de Gestion de l'Enseignement Catholique) ont fortement renouvelé le bureau et leurs membres en novembre dernier avec l'arrivée de nouveaux parents :

APEL – Présidence : Aurélie Fauvel et Anne-Laure Corlay

OGEC – Christophe André

« **De nombreuses manifestations sont organisées chaque année par nos 2 associations. Elles permettent de financer des projets pédagogiques pour nos enfants** (sortie scolaire, intervenants : sciences et compagnie - Bruno Marec - Caroline Le Noane, chorégraphe ...).

En fin d'année dernière, les enfants ont accueilli le Père Noël autour d'un goûter ; un couscous à emporter a été organisé fin février.

De nouvelles manifestations auront lieu prochainement : la vente de pizzas en avril/mai, le printemps du livre autour du Conte en mai et la kermesse avec son concert le 11 juin pour le plus grand plaisir des enfants, des enseignants et des parents !

Vous êtes toujours nombreux à répondre présent pour les repas et nous vous en remercions.

Nous serons heureux de vous accueillir pour vous faire découvrir notre école le vendredi 25 mars de 17h30 à 20h à l'occasion de nos portes ouvertes. »



ECOLE DE LA GLANERIE

L'amicale laïque de l'école publique de la Glanerie est une association loi 1901, **constituée de parents d'élèves ayant à cœur d'œuvrer pour la réalisation de projets favorisant la création de liens entre les habitants, sur la commune, et d'actions visant à financer les projets de l'école** (sorties scolaires, classes de découvertes, projets culturels...).

L'amicale, du fait de son statut associatif, est représentée par 4 co-présidentes, qui assurent chacune, certaines responsabilités : Maryline Hamel, Céline Koffel, Joy Bothorel et Judith Houdmon.

Pour cette année scolaire 2021-2022, elle a déjà mené quelques actions comme la vente de torchons personnalisés avec les dessins des enfants de l'école en septembre, la traditionnelle vente de sapins-gavottes en décembre et l'organisation d'un repas à emporter fin janvier.

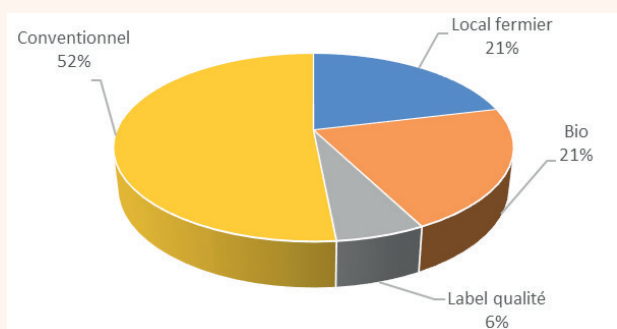
L'équipe des amicalistes est déjà en train d'œuvrer pour **préparer la fête de l'école qui aura lieu le samedi 25 juin 2022.**

LOI EGALIM DANS LES CANTINES SCOLAIRES

Depuis le 1er janvier 2022, les communes doivent se conformer aux nouvelles obligations de la loi EGALIM (Etats Généraux de l'ALIMENTation) : elles doivent, notamment, proposer des repas composés à hauteur de 50 % de produits de qualité et durables, dont au moins 20 % de produits biologiques issus généralement de l'agriculture de proximité.

Valéry, notre chef cuisinier, et son équipe propose déjà des menus composés de produits locaux, bio et labellisés. Ci-joint les chiffres pour l'année 2021 :

Local fermier	7 830,67 €
Bio	7 821,00 €
Label qualité	2 250,83 €
Conventionnel	19 024,62 €
Total achat matières	36 927,12 €



Le restaurant scolaire en quelques chiffres :

Nombre de repas facturés en 2021 : **26 181**

Coût de production d'un repas	
Denrées alimentaires	1,41 €
Charges de personnel	5,23 €
Autres charges (Electricité, dépenses d'entretien, navette bus ...)	1,07 €
Coût réel de "production d'un repas"	7,71 €
	↓
Prix du repas facturé aux familles	3,80 €
Prise en charge de la commune	3,91 €

Médiathèque Espace Carouët

Christelle Marchand, bibliothécaire, depuis 12 ans, et ayant pris une disponibilité de 2 ans pour convenance personnelle, c'est **Yennifer Nicolas**, dans le cadre d'une mise à disposition par le Centre de Gestion des Côtes d'Armor (CDG 22), qui la remplace.

Bienvenue à Coëtmieux à Yennifer



VIVE LE TEMPS D'HIVER !

C'est au son de l'accordéon de Françoise Balay et au rythme des contes de Jacqueline Hamel que les aînés sont doucement entrés dans l'hiver à la médiathèque par « **Une envolée de plumes et d'étoiles** ». Un moment de partage et de convivialité mais aussi de gourmandise grâce aux talents des pâtisseries des enfants du CME qui avaient confectionné des sablés pour nos anciens.



La féerie s'est poursuivie jusqu'aux vacances de Noël durant lesquelles la médiathèque a accueilli la **Compagnie Humpty-Dumpty** pour un spectacle de contes adaptés des frères Grimm.



- mardi de 10h à 12h
- mercredi de 10h à 12h et de 14h à 18h
- vendredi de 16h à 18h
- samedi de 10h à 12h

Pour emprunter en ligne :

coetmieux.fr sous *Cadre de vie et loisirs / Médiathèque-Espace Carouët*

ou directement à l'adresse : <https://coetmieux-pom.c3rb.org/> ☎ 02 96 34 68 61

La médiathèque est un lieu convivial, ouvert à tous. N'hésitez pas à nous faire part de vos envies de livres ou d'animations

C'ÉTAIT HIER...

Extraits des délibérations du
Conseil Municipal concernant la
première moitié de l'année 1902...
Il y a 120 ans...

Maire : Aristide Gernot

... Première réunion de l'année du Conseil Municipal – 11 membres –, « le dimanche neuf février... à deux heures et demie du soir » et première délibération pour « nommer un vaccinateur pour l'année 1902 »... Ce sera « Monsieur Godet, docteur médecin à Lamballe ». Le Maire « a ensuite invité le Conseil à réviser la liste des indigents... » de la commune... On demande à Monsieur Le Préfet de « bien vouloir venir en aide à la commune pour lui aider à la construction d'une grille au mur du cimetière (*1) qui est dépourvu de toute fermeture hermétique » car « la commune va se trouver dans l'impossibilité de faire face à cette nouvelle dépense, la commune étant à la veille de faire de nouveaux sacrifices pour divers travaux à faire à la maison d'école (*2) en vue du dédoublement de son école mixte... » - prolongement de la classe de 2 mètres 90 – et des réparations nécessaires à faire pour le ménage d'un instituteur et d'une institutrice... »

(*1) : Le cimetière se trouvait alors devant l'église – placette avec la fontaine et le monument aux morts -

(*2) : La « maison d'école »... Sans doute la partie près de l'espace enherbé de notre médiathèque... On évoque dans le registre du C.M. la « chesnée de Carhouët »...

Mars 1902 : demande d'une « mère abandonnée de son mari », pour que son « unique fils soit classé comme soutien de famille ».

Mai 1902... On vote pour « trois journées d'homme et cinq centimes spéciaux pour l'entretien des chemins vicinaux »...

Juin 1902... Le C.M. répond favorablement à la « demande de soutien de famille formée par le nommé ***, jeune soldat... La situation du jeune réclamant est bien digne d'intérêt : son père est infirme de la main gauche, par suite de la perte de trois doigts... » s'ajoute « une fracture du radius »... Et sa mère est « atteinte d'une maladie de cœur »... Ils sont « à la tête d'une ferme de huit hectares »... « N'ayant que le réclamant pour prendre soin de ses vieux parents infirmes... Si ce jeune est obligé de faire ses trois ans de service, ses vieux parents vont se trouver dans le plus grand embarras... » Le Conseil « vote à l'unanimité que le réclamant s'en retourne dans ses foyers et a l'honneur de prier qui de droit de prendre en considération la juste demande de ce jeune soldat... »

Tels étaient quelques-uns des sujets soumis à discussion lors des séances du Conseil Municipal en ce début 1902... Il y a 120 ans...

VILLES ET VILLAGES DE FRANCE « OÙ L'ON VIT MIEUX... » (Au niveau national)



Enquête du Journal du Dimanche, publiée le 30 Janvier...

Coëtmieux CONCOURS PHOTO



Ces communes ont été départagées à partir de 187 critères – qualité de vie, sécurité, santé, commerce, transports, éducation, sports et loisirs, solidarité, attractivité immobilière – Et **Coëtmieux**, dans la catégorie des **communes de moins de 2 000 habitants(*)**, est classée dans le **top 500 (388ème)...** - à noter que, dans les Côtes d'Armor, seules 15 communes en font partie –

(*) la plus nombreuse, et de loin, parmi les 34 827 villes et villages de France métropolitaine



COËTMIEUX, SES SENTIERS, SES CHEMINS (ESPACES NON BITUMÉS) AU PRINTEMPS.

LE PRINCIPE :

Profiter des belles couleurs du printemps pour immortaliser un chemin, un sentier - et leurs abords - de la commune.

COMMENT FAIRE ?

- Il suffit de prendre une photo – **en HD** - avec votre smartphone ou votre appareil photo
- L'envoyer par messagerie en mentionnant vos **noms, âge, adresse** à l'adresse suivante : bibliothequecoetmieux@gmail.com
- Un jury sélectionnera 5 photos parmi toutes les photos reçues
- Les 5 photos sélectionnées seront exposées lors de Couleurs d'Automne

CONDITIONS DE PARTICIPATION :

- **Le lieu de la commune photographié doit être facilement identifiable (afin d'éviter les « belles » prises de vue provenant d'Internet).**
- Chaque participant ne peut envoyer qu'une seule photo.
- ... **C'est parti... jusqu'au 21 juin.**

INFORMATIONS :

Conformément aux dispositions de l'article 34 de la 78-17 dite loi Informatique et libertés, les participants sont informés que les informations nominatives recueillies sont nécessaires pour leur participation au présent concours et font l'objet d'un traitement informatique. Ils sont informés qu'ils bénéficient d'un droit d'accès, de rectification ou de suppression des données personnelles les concernant.



ASSOCIATIONS



TELETHON 2021

Malgré le contexte sanitaire, les associations ont souhaité maintenir l'organisation du TELETHON cette année. Une belle réussite puisque l'association COËT DONS qui regroupe l'ensemble des associations de la commune a reversé 2 710 € à l'AFM en 2021 soit 44 358 € depuis 2008.

Merci à toutes les associations et à Alain et Christian pour la préparation du repas.

Belle initiative... Une heure de chants pour l'Ukraine, par « le chœur des hommes de la Baie » vous est proposé le samedi soir 2 Avril à 20h à l'église...

Entrée gratuite, avec participation volontaire au profit des réfugiés Ukrainiens.

Chœur d'Hommes de la Baie



1 heure de chants
pour
l'Ukraine

**Samedi 2 avril - 20h
à l'Eglise**



COËT' SPORTS



Section Rando/Marche et Gym

L'Association COËT'SPORTS comprend 3 activités avec un effectif de 70 personnes :

- La Marche dynamique
- La Marche Rando
- La Gym douce et d'entretien

Il est toujours possible de s'inscrire aux activités

Horaires des Activités :

- **mardi matin : Marche Dynamique**
Rdv 9h, parking de la mairie

- Mercredi après-midi : Gym

Rdv à 13h45 à la Salle Municipale

Animée par la section sport de Lamballe Terre et Mer

- Jeudi après-midi : Marche/Rando

Rdv 13h30, parking de la mairie

L'Association a tenu son assemblée générale en Novembre 2021, avec le renouvellement de son bureau.

Bureau est constitué de bénévoles engagés, qui œuvrent à maintenir des liens amicaux et dynamiques sur leur commune et au-delà. **Merci à Mireille LESTOUX**, ancienne présidente pour son dévouement, et toujours fidèle aux activités.

Bureau de l'Association : **Co-Présidence :** Catherine Ferreira
Micheline Percevault
Trésorier : Gérard Thomas
Secrétaire : Yvette Balay

Membres : Huguette Le Mounier - André Brun - Agnès Rio - Evelyne Delanoë - Marie-Madeleine Besnard

Contacts :

Marche du Mardi : Yvette Balay / 07.85.69.07.41

Marche du Jeudi : Gérard Thomas / 06.07.40.23.08

Gym : Catherine Ferreira / 06.33.21.28.43 ou Micheline Percevault / 06.87.83.96.47

FOOTBALL

Avec la création d'une équipe C, le Groupement Football CAMP (Coëtmieux / Andel / Morieux / Pommeret) se renforce et, après une saison impactée par le covid, les joueurs retrouvent des conditions normales.

Les 3 équipes se situent en milieu de tableau : en D1 pour la A, D3 pour l'équipe B et D 4 pour l'équipe C. La montée espérée de l'équipe B en division supérieure paraît compromise cette année, mais les 3 équipes sont sur une bonne dynamique. **Le tournoi « Jeunes du Guessant Foot »** qui a dû être annulé ces 2 dernières années **va être relancé en 2022** pour le plus grand plaisir de tous : **le samedi 7 et le dimanche 8 mai.**

Durant 2 jours, des centaines de jeunes viendront s'affronter au stade municipal de Coëtmieux.

Venez nombreux soutenir ces jeunes talents en herbe.



A VOTRE SERVICE ...



Contact : Tél 06 62 68 78 66

<http://www.facebook.com/grainesdeliens22>

Graines de liens 22

C'est Françoise Balay, c'est l'animation sociale à domicile, en structure...

...De l'expérience : Ehpad, résidence seniors, coopérative jeunesse de services...

Des interventions (*) sont possibles **auprès des aînés, des personnes isolées, en situation de handicap...pour un accompagnement personnalisé** afin, notamment, **d'apporter une contribution au maintien à domicile dans de bonnes conditions :** stimuler la mémoire (par des jeux...), la motricité, accompagner la personne aux courses, aux rendez-vous, offrir un « temps de relais » à « l'aidant » **du « sur-mesure »** en quelque sorte...

(*) [« Ces interventions peuvent être en partie financées par le C.E.S.U...qui entraîne un crédit d'impôt... Peut s'ajouter un complément de l'A.P.A après examen du dossier »]

La Servad, créée en 1942, possède 2 épicerie à Langast -Plouguenast et à St Caradec ; 5 camions réfrigérés sillonnent la campagne entre Saint-Brieuc et Loudéac. **La tournée sur Coëtmieux a lieu chaque lundi avec plus de 700 références de qualité et souvent locales : épicerie, pain, viande, charcuterie, crèmerie, fruits et légumes, produits d'hygiène ou d'entretien de la maison ;** achats de produits de saison : fleurs pour la Toussaint, chocolats de Pâques ou de Noël ou commandes spéciales qui peuvent être réservées à l'avance. Les livraisons ou passages à domicile sont réalisés sur demande par téléphone.

Contact : 02.96.26.81.88



CONSOMMONS LOCAL...

En cette période perturbée, compliquée, génératrice d'inquiétudes, d'incertitudes, nos agriculteurs, nos artisans, nos commerçants, acteurs essentiels de nos petites communes rurales, comptent sur nous tous. Alors, privilégions le « **consommer local** », les « **circuits courts** », si nous voulons qu'ils soient toujours là demain... Et ce n'est pas avec la baguette à 29 centimes qu'on assurera la survie de nos territoires...



CALENDRIER 2^{ÈME} TRIMESTRE

MARS

Sam. 26	Inauguration City Park
Dim. 27	Courses Cyclistes / Accro Cycles Côte d'Emeraude

AVRIL

Sam. 2	«Une heure de chants pour l'Ukraine» / Eglise
Dim. 10	Elections Présidentielles – 1er tour
Dim. 24	Elections Présidentielles – 2ème tour

MAI

Sam. 7 et Dim. 8	Tournoi Football - GF CAMP
Sam. 21	Journée citoyenne
Sam. 28	Repas + Bal - Country - Eagles Line Dancers

JUIN

Sam. 11	Kermesse - Ecole Privée
Dim. 12	Elections Législatives
Dim. 19	Elections Législatives
Sam. 25	Kermesse - Ecole Publique
Dim. 26	Courses Cyclistes / Accro Cycles Côte d'Emeraude

JUILLET

Sam. 9	Fête Interquartiers - Trait d'Union
--------	-------------------------------------

YANNICK TIREL À L'HONNEUR...



Lors du congrès et de l'assemblée de la F.F.C. (Fédération Française de Cyclisme) à Guéret (26-27 février), Yannick Tirel s'est vu décerner la médaille d'or de la F.F.C., plus haute distinction fédérale...

Belle et juste reconnaissance au niveau national pour Yannick qui, depuis de nombreuses années, consacre au cyclisme beaucoup de temps et d'énergie...

Toutes nos félicitations



Louis Tanguy,
cadet (V.C. de l'Evron) :
champion de Bretagne ; 3^{ème}
au niveau national (F.F.C.*)



Lison Desprez,
cadette (V.C. de l'Evron) :
championne départementale ;
9^{ème} au national (F.F.C.)



Manon Briand, junior (U.S. Vern
et Coëtmiesienne) : championne
de Bretagne ; 2^{ème} de la Coupe
de France ; 11^{ème} de la dernière
manche de la coupe du monde... Et
devenue championne de France le
9 janvier à Liévin (F.F.C.)



Lilou Marivain,
pupille (V.C. de l'Evron) :
championne départementale
et régionale (F.S.G.T.*)



Guillaume Briens,
vétérane (Accro cycles Côte
d'Emeraude – Matignon – et
Coëtmiesien) (F.S.G.T.)

CYCLO-CROSS : automne éclatant pour Coëtmieux avec plusieurs titres, dans différentes catégories... dont celui de championne de France pour Manon Briand « *Ma saison était déjà réussie, mais avec ce titre national, c'est le pompon !* », savourait, sur la ligne d'arrivée, la nouvelle médaillée d'or, épuisée mais plus que réjouie...

[*] F.F.C. : Fédération Française de Cyclisme / [*] F.S.G.T. : Fédération Sportive et Gymnique du Travail